



Plan Maroc Vert

Le premier zoopôle opérationnel



- Les professionnels du lait et des viandes impliqués
- Une association commune pour le pilotage
- Un pôle dédié à chaque filière

UN centre technique pour le développement des filières animales géré par les professionnels de trois filières (laitière, avicole et viande rouge). C'est la grande nouveauté apportée par le zoopôle de Aïn Jemaâ (province de Nouaceur), que sa Majesté le Roi a inauguré lundi 18 mai à Casablanca. Le nouveau centre technique se veut un premier jalon de la nouvelle orientation qui sera imprimée au plan Maroc Vert. Réalisé conformément aux contrats-programmes signés entre le gouvernement et les interprofessions des filières animales, c'est un pur produit du partenariat public-privé (voir article page 12). Il a pour missions la formation, l'apprentissage des métiers, l'encadrement, la recherche, l'amélioration de la qualité des produits, l'accompagnement et l'orientation des porteurs de projets.



Sa Majesté le Roi Mohammed VI a inauguré, lundi 18 mai à la commune rurale d'Ouled Azzouz (province de Nouaceur), un centre technique interprofessionnel pour le développement des filières animales et un laboratoire régional d'analyses et de recherches de l'Onssa. Le tout pour un investissement global de près de 116 millions de DH (Ph. Map)

en Association marocaine pour la gestion du zoopôle (AMAZO), dans le cadre d'une convention de partenariat reliant le ministère à l'association.

Celle-ci prévoit la gestion du centre de formation agricole par le ministère de tutelle, qui nommera un directeur pédagogique et assurera la formation

tion agricole (CFA), une salle de conférences, 2 salles de formation théorique, 3 salles d'études, 1 salle de documentation, 2 dortoirs, 1 cuisine et 1 réfectoire.

Le pôle Fisa, d'une superficie de 2.176 m², est constitué d'un couvoir, d'une salle d'exposition permanente, d'une unité d'aliments, des bâtiments d'élevage de poule pondeuse, de poulet de chair, de poulet fermier, de dinde et d'un abattoir.

Le pôle Fimalait (1.168 m²) comporte une salle d'exposition, une salle de communication, une salle de traite, une étable laitière, un laboratoire, un magasin et une aire de stabulation libre. Quant au pôle relevant de la Fiviar (749 m²), il est constitué d'une salle de découpe, d'une salle de charcuterie et de produits élaborés, d'une salle de formation et d'un magasin. □

Aziza EL AFFAS

Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com

L'Onssa doté d'un labo dernier cri

LE Souverain a également inauguré lundi 18 mai un laboratoire régional d'analyses et de recherches (57 millions de DH). Relevant de l'Office national de sécurité sanitaire des produits alimentaires (ONSSA), il a pour mission d'effectuer les analyses et expertises nécessaires pour la prise de décisions en matière de protection du patrimoine végétal national, de garantie de la qualité des semences et des plants, de préservation et de sécurisation de la santé du cheptel, de la conformité sanitaire des produits alimentaires importés ou destinés à l'exportation, outre l'homologation des médicaments vétérinaires, des produits phytopharmaceutiques et autres intrants agricoles. Ce laboratoire, qui s'étend sur une superficie de 6.174 m², dispose de 8 unités techniques, dédiées à la microbiologie alimentaire, la chimie, la toxicologie, la virologie, la sérologie, la bactériologie et parasitologie animales, la biologie moléculaire et la phytopathologie. Ces unités ont été dotées de matériels techniques à même de doubler leur capacité pour la porter à 100.000 analyses par an. □

S'étendant sur une superficie globale de 66.200 m², le nouveau centre comprend trois pôles dédiés respectivement à la Fédération interprofessionnelle marocaine du lait (Fimalait), à la Fédération interprofessionnelle des viandes rouges (Fiviar) et à la Fédération interprofessionnelle du secteur avicole (Fisa), ainsi qu'un centre technique de formation agricole abritant une salle de conférences, des salles de formation, une bibliothèque, un réfectoire et des dortoirs d'une capacité de 42 lits. La gestion du zoopôle sera transférée aux professionnels, organisés

initiale et la formation continue dans le domaine des productions animales selon les besoins des professionnels. Les parties spécifiques seront gérées par les interprofessions et seront utilisées comme plateformes pour développer de nouveaux produits et processus technologiques, pour améliorer la qualité des produits et pour assurer la formation des métiers dans le domaine des productions avicoles, laitières et viandes rouges.

La partie commune du centre technique occupe une superficie de 3.647 m². Elle est composée d'un centre de forma-